

Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Allocations de recherche

Mme l'Adjointe SCHIRRE, Rapporteur : Depuis 2002, la Ville de Besançon verse à l'Université de Franche-Comté une subvention annuelle destinée à financer huit allocations de recherche versées par l'Université à des étudiants préparant une thèse. Cette aide financière a pour but de soutenir la recherche bisontine en finançant des postes supplémentaires d'étudiants chercheurs qui sans cette aide ne pourraient pas poursuivre leurs travaux à Besançon. La durée d'une allocation ne peut excéder 3 ans, durée normale de préparation d'une thèse.

Par convention avec l'Université, les sujets de thèse sont retenus par le Conseil Municipal sur proposition du Conseil Scientifique de l'Université : ils doivent être portés par des laboratoires bisontins et présenter un intérêt et des retombées potentielles pour Besançon.

Cinq allocations de recherche sont déjà en cours (chaque allocation est accordée pour trois ans).

A - Allocations de recherche en cours

3^{ème} annuité à verser en 2008-2009 (thèses retenues par le Conseil Municipal du 18 décembre 2006)

École doctorale SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Sujet de la thèse : Imagerie non linéaire pour la détection d'images ultra -faibles. Applications médicales

Directeurs de thèse : E. LANTZ, F. DEVAUX

Allocataire : Jean-Luc BLANCHET

École doctorale LETS : Langages, Espaces, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : L'écriture de la science dans le théâtre contemporain

Directeurs de thèse : B. CURATOLO, F. TOUDOIRE-SURLAPIERRE

Allocataire : Nicolas LAURENT

École doctorale HES : Homme, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Utilisation des communautés microbiennes (bio indicateurs) des bryophytes pour évaluer l'impact de différents types de polluants d'origine atmosphérique

Directeurs de thèse : D. GILBERT, PM BADOT, N. BERNARD

Allocataire : Caroline MEYER

2^{ème} annuité à verser en 2008-2009 (thèses retenues par le Conseil Municipal du 13 décembre 2007)

École doctorale SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Sujet de la thèse : Etude des propriétés physiques et mécaniques de revêtements céramiques à structure orientée

Directeur de thèse : Nicolas MARTIN

Allocataire : Aurélien BESNARD

École doctorale LETS : Langage, Espace, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : Référents culturels et santé au travail

Directeur de thèse : Jean-Pierre MINARY

Allocataire : Déborah RUFFION

B - Allocations de recherche futures

1^{ère} annuité à verser en 2008-2009

Trois allocations retenues par le Conseil Municipal du 15 décembre 2005 sont arrivées à leur terme. Deux nouvelles thèses pour l'année universitaire 2008-2009 sont à retenir.

École doctorale LETS : Langage, Espace, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : Industrie et entreprises dans l'agglomération de Besançon (1960-2000)

Unité de recherche : Laboratoire des Sciences historiques

Directeur de thèse : Jean-Claude DAUMAS

Allocataire : Martial CAVATZ

École doctorale HES : Homme, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Etude du rôle de la protéine QSOX1 dans le développement des tumeurs et de la progression métastatique

Unité de recherche : Equipe «Estrogènes, expression génique et pathologies du système nerveux central»

Directeurs de thèse : Pr Michèle JOUVENOT

Allocataire : Nicolas PERNODET

Il est proposé de retenir ces deux sujets de thèses, élaborés par le Conseil Scientifique de l'Université et portés par des laboratoires bisontins. L'un présente un vif intérêt pour l'histoire économique contemporaine bisontine et l'autre contribue à mieux appréhender la biologie du cancer.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver les propositions ci-dessus,
- attribuer à l'Université de Franche-Comté une subvention de 204 705 € qui sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 2008 au chapitre 65.23/65731 CS 400,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté.

«Mme Joëlle SCHIRRER : Bien que cela ne relève pas au sens strict de sa compétence, la Ville dans ce domaine soutient l'Université depuis 2002. Il ne s'agit pas d'embaucher des étudiants mais de conforter la recherche donc les laboratoires les plus performants et par voie de conséquence l'Université. Rappelons par exemple que FEMTO a dans ses murs 120 enseignants-chercheurs ou chercheurs, sans parler des emplois de vacataires et de personnels IATOS. En nombre, c'est l'équivalent d'une école élémentaire même si c'est moins visible et moins bruyant.

L'Université est à un tournant avec la perspective de l'autonomie qui se profile. Des inspecteurs du Ministère étaient encore à la présidence cet après-midi. Il est de notre responsabilité me semble-t-il de soutenir l'Université en préservant nos territoires sans négliger l'ouverture. Une adaptation à notre environnement s'avère nécessaire et plus que jamais investir dans la matière grise est de l'argent bien employé. De 2002 à 2007, les investissements s'élèvent à 973 518 €. Ces deux nouvelles allocations de recherche apportent un soutien à des laboratoires de qualité dont le sujet a reçu l'aval bien entendu du Conseil Scientifique de l'Université.

Dernière précision, un cahier des charges sera demandé de façon à établir d'une façon plus formelle deux choses : la connaissance de l'avancement de la thèse et la deuxième chose : le devenir du thésard à l'issue de sa soutenance».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 20 novembre 2008.